

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~

Délibération n° 2013-09 du Comité syndical du Vendredi 1<sup>er</sup> Février 2013

~~~~~  
DEMANDE DE SUBVENTIONS – AGENCE ECONOMIQUE 2013

L'an deux mil treize le premier février à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 24 janvier 2013.

Etaients présents ou représentés :	Bernard FABREGUETTES, Jean-Louis LACROIX, Laurent DUPONT, Henri SOBELLA, Alain CAZORLA,, Joëlle GOUDAL, Jean-Marcel JOVER, Jacky GALABRUN, Philippe SALASC, Eric PALOC, Bernard DOUYSSSET, Louis VILLARET, Pierre GUIRAUD, Marie-Christine BOUSQUET, Michel GUIBAL, Manuel DIAZ, Luc VIALA
Absents ou excusés :	Olivier BRUN, Gérald VALENTINI, Christian BILHAC, Bernard SOTO, Jean TRINQUIER, André GAY, Hadj MADANI, Yves BAILLEUX MOREAU, Michel SAINTPIERRE, Claude CARCELLER, Frédéric ROIG, Roger FAGES, Rémy PAILLES, Alain CHALAGUIER
Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 17	

Vu les objectifs de l'animation de l'agence économique pour 2013 définis comme suit :

- Axe 1: Accueil des porteurs de projets et des entreprises
 - Accueil de porteurs de projet.
 - Accueil d'entreprises
 - Centre d'affaires
- Axe 2: Gestion et animation d'outils de développement économique
 - Bourse à l'immobilier :
 - L'observatoire économique aujourd'hui s'attache à consolider et mettre à jour les informations économiques, ainsi que la participation à la rédaction de la revue REGARD
 - Guide du Créateur d'entreprise-
- Axe 3: Organisation d'animations économiques
 - Journées multi-conseils.
 - Rencontres économiques thématiques (Cocktails économiques)
 - Animation du Club des Entreprises Cœur d'Hérault, Club multisectoriel
 - Animation du Club d'Entreprises Saveurs en Cœur d'Hérault, Club d'artisans et producteurs agroalimentaires
 - Prix de la TPE

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

Décide,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✓ **D'autoriser** le Président à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de l'opération auprès du Conseil général de l'Hérault et du Conseil régional du Languedoc Roussillon, de l'Etat, de l'Europe et de tout autre organisme autorisé. Le total des subventions ne pourra excéder 80% du montant global de l'opération, soit 90 913 € TTC

REÇU EN PREFECTURE

le 07/02/2013

- ✓ **D'autoriser** le Président à modifier, dans ces limites, la répartition des recettes et des dépenses du plan de financement ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel 2013

Dépense			Recettes		
poste	Montants en € HT	Pourcentage du coût prévisionnel de l'opération	Origine du financement	Montants en € HT	Pourcentage du coût prévisionnel de l'opération
Affectation de 1.3 ETP	48 470	57	Etat		
Communications, pub, publications	6 271	7.4	Conseil général	25 000	29.4
Déplacements	2 020	2.4	...		
Missions réception	2 032	2.4			
Prestataires	4 000	4.7			
Autres frais (Charges à caractère général)	22 151	26.1			
Total des dépenses de fonctionnement	84 944	100.0	Total des subventions publiques	25 000	27.5
			Autofinancement	44 944	53
			Inscriptions payantes		
			Prestations de service	15 000	17.6
Total des dépenses d'investissement			Total des autres financements	59 944	100.0
Coût total du projet			Montant total des recettes	84 944	100.0
Total général HT			Total général HT	84 944	100.0
Total général TTC	90 913		Total général TTC	90 913	

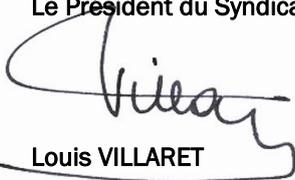
- ✓ **D'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Clermont l'Hérault, le 7 février 2013

Publiée le 7 février 2013

Transmise le 7 février 2013

Le Président du Syndicat



Louis VILLARET

REÇU EN PREFECTURE

le 07/02/2013